

Baccalauréat en travail social - 8098

RESPONSABLE :

Maxime Blanchette
819 762-0971 poste 2482

SCOLARITÉ :

90 crédits, Premier cycle

GRADES :

Bachelier en travail social

OBJECTIFS :

Le travailleur social en tant qu'agent de changement pour l'amélioration des conditions de vie, intervient avec des collectivités, des groupes, des familles et des personnes en situation de vulnérabilité, le plus souvent désavantagés, marginalisés ou exclus en raison de structures socioéconomiques et de leurs contextes spécifiques (ethnique, culturel, politique, social, environnemental, etc.).

Le travailleur social se doit de développer des connaissances et des compétences transversales lui permettant d'analyser de façon globale les situations sociales en tenant compte du contexte social, politique, économique et environnemental des problématiques rencontrées. Le travailleur social est amené à porter un jugement professionnel éclairé et critique sur ces problématiques, sur la nature des rapports entre les personnes, les groupes ou les collectivités et leurs environnements, dans le but de favoriser le bien-être, la participation sociale et citoyenne des personnes.

À la fin de leur formation, les étudiants auront acquis les connaissances et habiletés nécessaires leur permettant de réaliser de façon autonome les processus d'intervention sociale selon les trois modes (individuel, groupe et collectif). Ils deviendront aptes à exercer les différents rôles professionnels qu'ils seront appelés à jouer dans le champ professionnel des services sociaux.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Le candidat doit démontrer sa maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Particularité pour l'étudiant qui détient un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de travail social délivré au cours des cinq dernières années. Le candidat qui a obtenu une cote R égale ou supérieure à 24,5 se voit reconnaître en équivalence 30 crédits universitaires pour les compétences acquises pendant le DEC en techniques de travail social.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé pendant 12 mois, de façon rémunérée ou bénévole, dans un domaine relié à l'intervention auprès d'individus, de groupes, d'organisations ou d'associations.

Les candidats adultes seront admis comme étudiants libres durant leurs deux premières sessions de scolarité et leur admission définitive au programme sera officialisée, si et seulement si, leur moyenne égale ou dépasse 2,3/4,3. Les candidats adultes n'obtenant pas cette moyenne ne seront pas admis au programme.

Le responsable du programme peut aussi recommander au candidat qui est admissible sur une base adulte de compléter et de réussir au moins un des trois cours suivants avant de débiter les cours obligatoires du programme :

EDU2530 Atelier d'efficacité cognitive
SCH2001 Habiletés de travail intellectuel et de communication
TSO1114 Utilisation des ressources documentaires en travail social

Ce programme a une capacité d'accueil limitée.

PLAN DE FORMATION :

Session 1

SCH1614 Forces et mouvements sociaux au Québec (3 cr.)
TSO1140 Pensée critique et intervention collective (3 cr.)
TSO1202 Introduction et initiation au travail social (3 cr.)
TSO1303 Citoyenneté et inégalités socioéconomiques (3 cr.)

TSO1504 Développement de l'enfant et de l'adolescent dans leurs contextes sociaux (3 cr.)

Session 2

TSO2124 Développement de l'adulte et de la personne âgée dans leurs contextes sociaux (3 cr.)
TSO2201 Politiques sociales et services sociaux (3 cr.)
TSO2202 Intervention sociale individuelle I (3 cr.)
TSO2204 Intervention sociale auprès des collectivités II (3 cr.) (TSO1140 ou TSO1204)
TSO2208 Intervention sociale auprès des petits groupes I (3 cr.)

Session 3

TSO1203 Analyse des problèmes sociaux (3 cr.)
TSO1306 Relations : sexes, genres et âges (3 cr.)
TSO3208 Intervention sociale auprès des petits groupes II (3 cr.) (TSO2208)
TSO3210 Intervention sociale auprès des familles I (3 cr.)
3 crédits optionnels

Session 4

TSO3201 Organisations et conditions de pratique (3 cr.)
TSO4106 Introduction à la recherche en travail social (3 cr.)
TSO4202 Intervention sociale individuelle II (3 cr.) (TSO2202)
TSO4210 Intervention sociale auprès des familles II (3 cr.) (TSO3210)
3 crédits optionnels

Session 5

TSO5510 Stage I (9 cr.)
TSO5511 Séminaire d'intégration des savoirs I (3 cr.)
3 crédits optionnels

Session 6

TSO5520 Stage II (9 cr.)
TSO5522 Séminaire d'intégration des savoirs II (3 cr.)
3 crédits optionnels

Cours optionnels

L'étudiant choisit douze crédits parmi les suivants :

PSE3031 Le trouble du spectre de l'autisme (3 cr.)
SCH1214 Interventions en contexte interculturel (3 cr.)
SCH2001 Habiletés de travail intellectuel et de communication (3 cr.)
SOC2301 Théories du développement local et régional (3 cr.)
SOC2311 Environnement social autochtone (3 cr.) *
TSO1011 Habiletés et méthodes de gestion de la situation conflictuelle (3 cr.)
TSO1114 Utilisation des ressources documentaires en travail social (3 cr.)
TSO1151 Projet I (3 cr.)
TSO1152 Projet II (3 cr.)
TSO1154 Intervention de crise et évaluation du risque suicidaire (3 cr.)
TSO1155 Santé mentale, intervention et collaboration (3 cr.)
TSO1156 Gérontologie et travail social (3 cr.)
TSO1157 Intervention sociale en contexte de protection (3 cr.)
TSO1158 Intervenir en milieu rural (3 cr.)
TSO1159 Introduction à l'intervention sociale en dépendances en travail social (3 cr.)
TSO4116 Recherche appliquée en travail social (3 cr.)

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours TSO5510, l'étudiant doit avoir réussi les 54 crédits représentant les cours obligatoires du programme. Le Stage I est concomitant au TSO5511 Séminaire d'intégration des savoirs I.

Le cours TSO5522 Séminaire d'intégration des savoirs II est concomitant au TSO5520 Stage II.

Au moment de s'inscrire aux cours TSO5510 et TSO5520, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3.

Pour s'inscrire au cours TSO5520, l'étudiant doit avoir réussi les cours TSO5510 et TSO5511.

NOTES :

Tous les étudiants admis au baccalauréat en travail social devront réaliser leurs

stages sur les territoires desservis par l'UQAT : l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec, la MRC d'Antoine Labelle, les Basses-Laurentides – secteurs de Mont-Tremblant, Ste-Agathe et St-Jérôme, et la MRC Vallée-de-la-Gatineau - secteur Maniwaki.

DÉCLARATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Il est important de noter que lors de la sollicitation pour une place d'accueil en milieu de stage, les responsables de l'organisme ou de l'institution peuvent vérifier les antécédents judiciaires et, selon la nature des antécédents, ils pourraient refuser d'accueillir le ou la stagiaire. De plus, conformément au Code des professions, le permis d'exercice devant être obtenu au terme de ce programme d'études, pourrait être refusé à une personne présentant des antécédents judiciaires.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Base d'expérience: Joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience et deux lettres de recommandation attestant de ses aptitudes propres au travail social (les lettres d'un proche seront refusées). Chaque candidat peut être appelé à se prêter à une entrevue ou fournir des documents supplémentaires.

Remplir le questionnaire d'admission du baccalauréat en travail social qui se trouve sur le site web à l'adresse suivante:

http://www.uqat.ca/telechargements/formulaires/quest_adm_7798.pdf